

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Guide pour l'utilisation des formulaires de réquisition électroniques





DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Guide pour l'utilisation des formulaires de réquisition électroniques

Sommaire:

1. A	propos de ce guide	4
1.1	Symboles utilisés	4
1.2	Terminologie	4
2. Pr	ésentation des formulaires	5
2.1	Formes juridiques	5
2.2	Types de réquisition	5
2.3	Langue du formulaire	5
2.4	Méthode de dépôt	5
2.5	Format des formulaires	6
3. Na	avigation	7
3.1	Page de garde	7
3.2	Entête de page	8
3.3	Tableau de bord (rubrique multiple)	9
4. Dy	ynamisme	9
4.1	Champs auto-ajustables	9
4.2	Listes de choix	10
4.3	Données à modifier	11
4.4	Champs non modifiables	12
4.5	Tableau de bord (Rubriques multiples)	13
4.6	Choix du type de personne	15
5. Va	alidation et sauvegarde du formulaire	17
5.1	Rubriques en erreur	19



5.2	Messages d'erreur et champs concernés	19
6. De	emande de régularisation	20
6.1	Rubriques à régulariser	20
6.2	Motifs de régularisation	21
7. Co	ontacts	21

1. A propos de ce guide

1.1 Symboles utilisés



Une remarque fournit des informations complémentaires sur un sujet.



Un conseil propose une autre méthode ou un autre raccourci pour effectuer une action.



Un avertissement vous avertit d'éventuels problèmes ou de précautions spécifiques à prendre.

1.2 Terminologie

LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS, gestionnaire du RCS

RCS Registre de commerce et des sociétés

Personne Personne physique ou morale ou entité inscrites au RCS

eCDF La plateforme eCDF est une plateforme électronique de collecte des données financières

gérée par le Centre des technologies de l'information de l'Etat

(https://ecdf.b2g.etat.lu/ecdf/).

Cette plateforme permet aux entreprises soumises à l'obligation de déposer le solde des comptes suivant le modèle du plan comptable normalisé et aux sociétés de participation financières visées à l'article 31 de la loi du 19 décembre 2002 de préparer et de valider le bilan, le compte de profits et pertes et, le cas échéant, pertes le solde des comptes., qui

pourront ensuite être déposés via le site Internet du LBR.

PDF Portable Document Format : Format de fichier créé par Adobe permettant de visualiser et

d'imprimer un fichier sur n'importe quelle plateforme

2. Présentation des formulaires

Le formulaire de réquisition regroupe de façon structurée l'ensemble des informations dont la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises prévoit la communication au RCS.

2.1 Formes juridiques

Les formulaires sont adaptés à la forme juridique sélectionnée ; pour chaque forme juridique un formulaire spécifique est mis à disposition.

2.2 Types de réquisition

Il existe 8 types de réquisition :

- > Immatriculation / inscription d'une nouvelle personne ou succursale auprès du RCS.
- > Modification d'une personne ou succursale déjà inscrite auprès du RCS.

Le type de modification (statutaire ou non) est déterminé dans le guide de dépôt, permettant ainsi de ne proposer que les rubriques/champs qui conviennent dans le formulaire.

- > Radiation d'une personne ou succursale déjà inscrite auprès du RCS.
- > Changement de forme juridique d'une personne déjà inscrite auprès du RCS.
- > Procédure d'insolvabilité
- > Procédure étrangère
- > **Démission** de mandataires, de personnes chargées du contrôle des comptes ou de représentants permanents
- > Convention de domiciliation

2.3 Langue du formulaire

Les formulaires sont disponibles en français et en allemand. Le formulaire est automatiquement téléchargé dans langue du site web.

Il est possible de changer à tout moment la langue du formulaire en cliquant sur le drapeau qui se trouve en haut à droite de chaque page du formulaire.



2.4 Méthode de dépôt

Le formulaire « électronique » peut uniquement être déposé par voie électronique.

2.5 Format des formulaires

Les différents formulaires de réquisitions sont mis à la disposition des utilisateurs sous la forme de fichiers PDF.

Pour ouvrir, éditer et sauvegarder les différents formulaires de réquisition, vous devez disposer de la version la plus récente d'Adobe Reader (au minimum la version 8.1.2).



Vous pouvez télécharger et installer gratuitement la dernière version d'Adobe Reader sur le site d'Adobe Systems Inc.



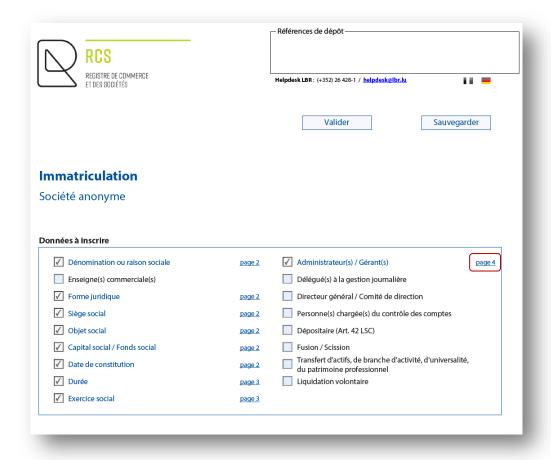
Il faut disposer au minimum de la version 8.1.2 d'Adobe Reader.

3. Navigation

3.1 Page de garde

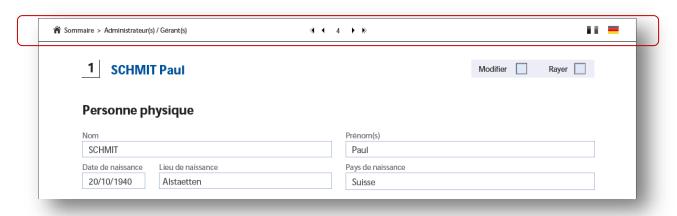
Sur la page de garde s'affiche, pour chaque case sélectionnée, un lien sur le numéro de la page du formulaire où se trouve la rubrique correspondante.

En cliquant sur ce lien (numéro de page), la page contenant la rubrique est ouverte.



3.2 Entête de page

L'entête de page permet de naviguer directement vers d'autres pages.



• Vers le sommaire

Le lien « Sommaire » permet de revenir directement à la page de garde du formulaire.



Vers une rubrique multiple (exemple : administrateurs/gérants)

Ce lien permet de revenir directement au tableau de bord de la rubrique multiple.



Vers d'autres pages

En cliquant sur les flèches, il est possible d'aller directement sur la première ou dernière page du formulaire ou de parcourir le formulaire page par page.



3.3 Tableau de bord (rubrique multiple)

Dans le tableau de bord d'une rubrique multiple, un lien sur le numéro de page de la personne dans le formulaire est affiché. En cliquant sur ce lien, la page contenant le détail de la personne est ouverte.



4. Dynamisme

Les formulaires de réquisition sont des formulaires PDF qui comportement des éléments dynamiques, dont le comportement est expliqué dans les chapitres suivants.

4.1 Champs auto-ajustables

Tous les champs des formulaires sont auto-ajustables. La taille du champ est adaptée automatiquement au contenu jusqu'à atteindre la taille maximale autorisée.

Exemple:



Si, pendant la saisie du texte, le champ devient trop petit pour recevoir la totalité des caractères, une barre de défilement apparaît sur la droite.



Une fois que le focus est mis sur un autre champ, la taille du champ de saisie s'ajuste automatiquement au contenu.

Le cas échéant, abréviation utilisée

UNE ABREVIATION QUI DEPASSE LA
TAILLE DU CHAMP

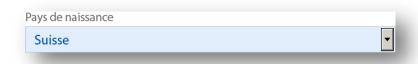


Tous les champs ne peuvent recevoir qu'un nombre limité de caractères, les champs autoajustables y compris.

4.2 Listes de choix

Pour les champs où le contenu est restreint à un nombre limité de valeurs, les valeurs autorisées sont proposées sous forme d'une liste déroulante.

Exemple:



Pour dérouler la liste, il faut cliquer sur la flèche qui se trouve à droite du champ. Il reste alors à faire défiler la liste et choisir la valeur adéquate.



Une fois la liste déroulée, le fait de saisir au clavier une lettre positionne immédiatement le curseur sur la première valeur qui commence par cette lettre.



Répéter cette même lettre positionne le curseur sur les valeurs suivantes.

4.3 Données à modifier

Pour pouvoir modifier ou inscrire des données dans le formulaire, les différentes rubriques à modifier sont à sélectionner dans le cadre « Données à modifier » en page de garde.

Pour sélectionner une rubrique, il faut cocher la case correspondante dans le cadre « Données à modifier ». Pour désélectionner une rubrique, il faut décocher la case.

Uniquement les rubriques cochées sont affichées dans le formulaire. Une rubrique cochée est obligatoirement à remplir ou modifier.

Exemple:

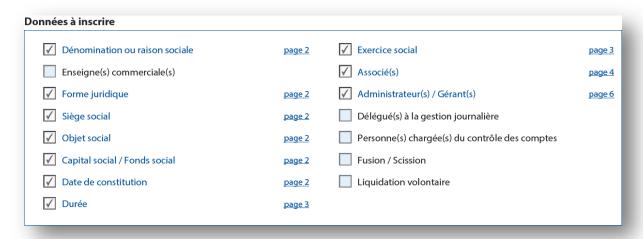


4.4 Champs non modifiables

Certains champs ne peuvent pas être modifiés dans le formulaire

4.4.1. Rubriques obligatoires

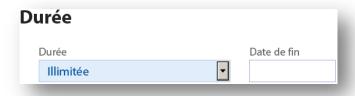
Exemple: Certaines rubriques du formulaire d'immatriculation étant obligatoires, les cases respectives sur la page de garde sont cochées d'office. Elles ne peuvent pas être décochées.



4.4.2. Champ non applicable

> Exemple 1:

Le champ date de fin ne s'applique pas pour une durée illimitée. Le champ est donc bloqué à la saisie.

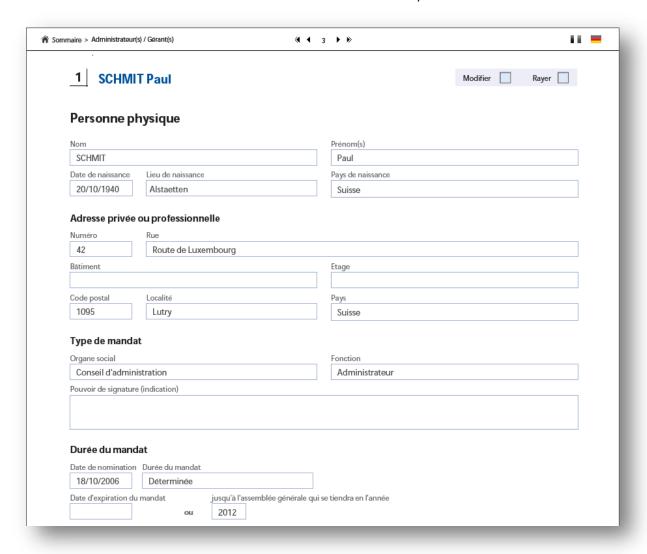


Par contre, le champ doit être renseigné pour une durée déterminée.



> Exemple 2:

Tous les champs du mandataire sont bloqués à la saisie tant que l'utilisateur n'a pas déterminé l'action à effectuer sur le mandataire à l'aide des cases à cocher « Modifier » ou « Rayer ».



4.5 Tableau de bord (Rubriques multiples)

Pour faciliter la gestion des personnes (ex : Associé(s), Administrateur(s)/Gérant(s), Délégué(s) à la gestion journalière, ...), une page de garde appelée « tableau de bord » est introduite, offrant une vue d'ensemble sur les personnes inscrites dans une rubrique multiple.

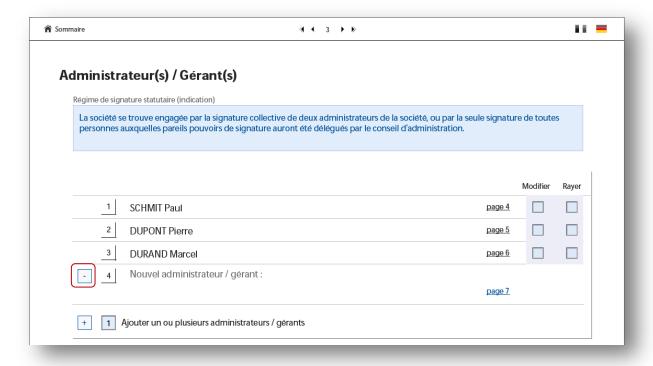
Sur cette page sont regroupées les opérations de modification ou de radiation pour les personnes existantes préremplies dans le formulaire, ainsi que l'opération d'ajout d'une nouvelle personne à inscrire.

Cette page donne un aperçu global sur les personnes et opérations (inscription, modification, radiation) par rubrique.

- > Pour ajouter une personne, il suffit de cliquer sur le bouton qui se trouve en bas du tableau de bord.
- > Pour ajouter plusieurs personnes en une seule fois, il suffit de renseigner le nombre de rubriques à ajouter dans le champ situé juste à droite du bouton +, avant de cliquer sur ce dernier.



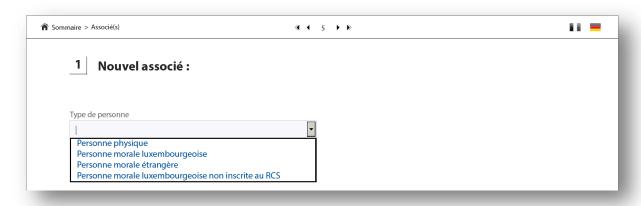
> Pour supprimer une rubrique du formulaire, il suffit de cliquer sur le bouton qui se trouve devant la nouvelle personne. La suppression d'une rubrique supprime aussi les données préalablement saisies.



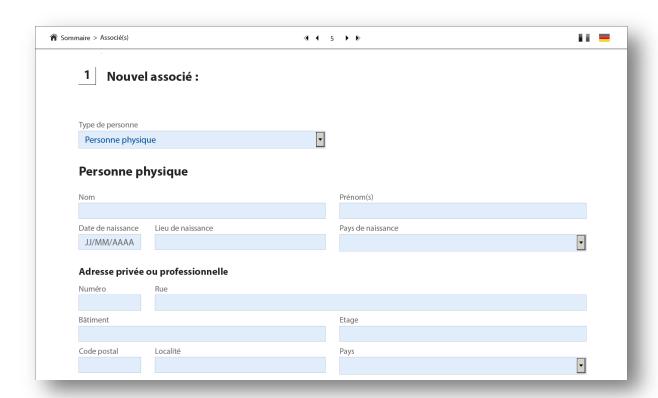
4.6 Choix du type de personne

Comme les données à renseigner diffèrent selon qu'il s'agisse d'une personne physique, morale luxembourgeoise ou étrangère, il faut choisir un type de personne avant de pouvoir inscrire une nouvelle personne.

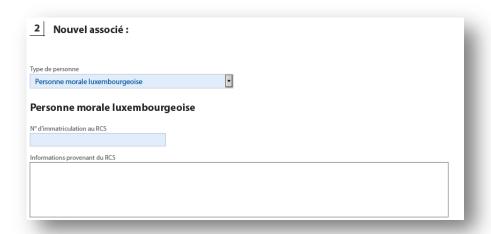
Cette sélection permet d'afficher uniquement les champs à remplir pour le type de personne choisi. Quatre types de personnes ont été définis.



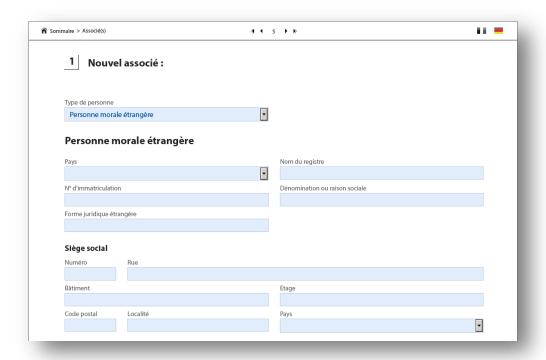
4.6.1. Personne physique



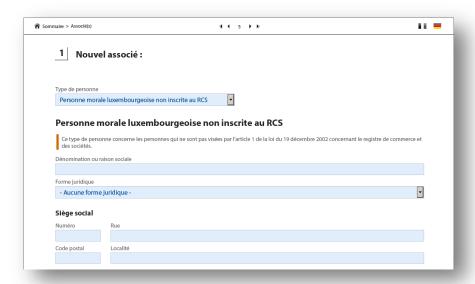
4.6.2. Personne morale luxembourgeoise



4.6.3. Personne morale étrangère



4.6.4. Personne morale luxembourgeoise non inscrite au RCS



5. Validation et sauvegarde du formulaire

Le bouton « Valider » lance la validation automatique du formulaire pour vérifier la cohérence technique des données (informations obligatoires, format des dates...).

Le bouton « Sauvegarder » lance la validation automatique du formulaire pour vérifier la cohérence technique des données et enregistre le formulaire dans votre espace de travail, même si ce dernier comporte des erreurs de validation.



Les différentes étapes de la validation sont renseignées directement sous les boutons :

> Vérification en cours



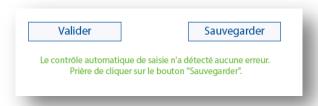
> Traitement de la réponse



> Résultat si erreurs détectées

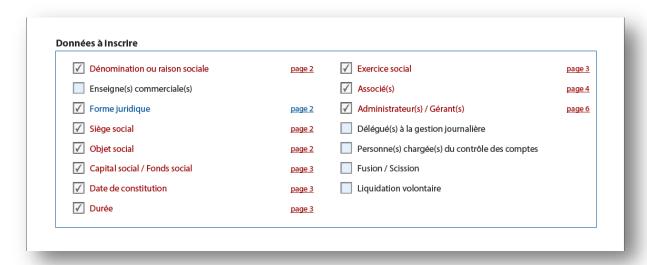


> Résultat si aucune erreur détectée



5.1 Rubriques en erreur

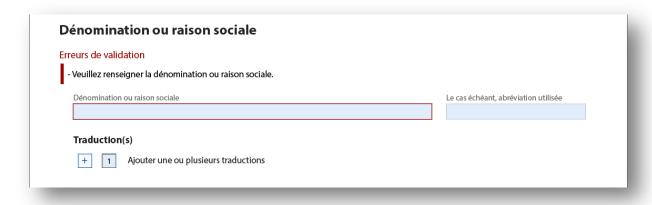
Les rubriques en erreur sont affichées en rouge sur la page de garde.



5.2 Messages d'erreur et champs concernés

Les erreurs de validation sont affichées par rubrique, sous le titre de la rubrique, et regroupées sous le titre « Erreurs de validation ».

Les champs concernés par une erreur sont entourés d'un cadre rouge.





Une fois l'erreur corrigée, le message d'erreur disparaît seulement après avoir à nouveau validé le formulaire.

6. Demande de régularisation

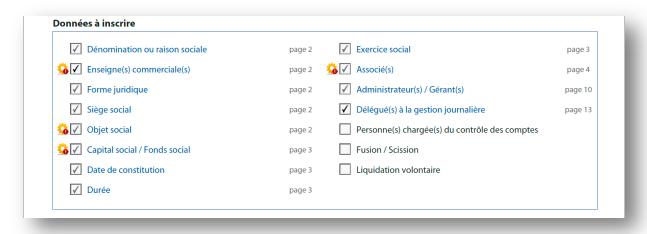
Pour faciliter la correction des données du formulaire dans le cadre d'une demande régularisation émise par le LBR, les remarques formulées par les agents du LBR ne sont plus reprises sur la lettre de régularisation, mais sont intégrées directement dans le formulaire au niveau de la rubrique concernée.

A la lettre de régularisation est joint le formulaire reprenant les remarques des agents du LBR. Ce formulaire est non modifiable.

Le principe de duplication d'une demande de dépôt reste inchangé et le formulaire dupliqué affiche donc par rubrique les remarques formulées par les agents du LBR.

6.1 Rubriques à régulariser

Les rubriques à régulariser sont identifiées par une icône ¹, située juste devant la case à cocher de la rubrique concernée.

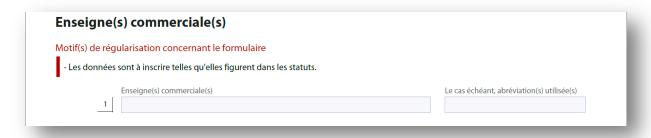


En pointant le curseur de la souris sur l'icône, le message de régularisation est affiché dans une « info-bulle ».



6.2 Motifs de régularisation

Les motifs de régularisation sont affichés par rubrique, sous le titre de la rubrique, et regroupés sous le titre « Motif(s) de régularisation concernant le formulaire ».





Les messages de régularisation ne disparaissent jamais du formulaire, même si la régularisation a été effectuée comme demandé et que le formulaire a été validé sans erreurs.

7. Contacts

Pour tout problème informatique ou pour toute question liée à l'utilisation su site internet du LBR, vous pouvez vous adresser au helpdesk du LBR dont les coordonnées sont les suivantes :

Tél : (+352) 26 428 -1

Fax: (+352) 26 42 85 55 E-mail: helpdesk@lbr.lu

,

Le helpdesk est ouvert du Lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 sans interruption.